

LES TYPOLOGIES D'ESPACES VERTS

La ville de Caudry travaille depuis plusieurs années à la diversification des ambiances végétales dans l'ensemble de la ville :

- pour améliorer le cadre de vie des habitants,
- pour valoriser le patrimoine communal,
- pour proposer des espaces esthétiques accueillants et fonctionnels,
- pour renforcer la biodiversité.

Le fleurissement s'est enrichi de massifs de vivaces, d'arbustes, de couvre-sols, de bulbes et de plantes grimpantes.

Le patrimoine arboré a été renouvelé, il s'est profondément enrichi tant au niveau des formes que des essences.

Les gazons se diversifient par une adaptation des fréquences et des hauteurs de tonte. Cette diversification s'est faite en cohérence avec l'identité du territoire et des quartiers. On distingue ainsi plusieurs typologies d'espaces où se conjuguent, dans des proportions plus ou moins importantes, l'entretien écologique et l'entretien horticole :



1 - L'hyper centre et les équipements publics :

Site stratégique et accueil de « prestige »

Très urbain le centre ville est ponctué de compositions florales et de touches végétales dans un cadre urbain minéral et soigné.

Ici, la trame arborée et arbustive est presque absente. Le minéral domine, les façades sont valorisées par les touches de couleurs du fleurissement.

L'entretien horticole est accompagné d'une véritable démarche visant à réduire la consommation d'eau.

** Mairie, Place du Général de Gaulle, Abords des Ateliers Culturels, Parvis de la Basilique, Parvis de la gare et du Palais des Sports, ...*

2 – Centralité et rues commerçantes :

Vitrine commerciale et accueil traditionnel

Ces espaces ont fait l'objet d'attentions particulières ces dernières années avec la résorption de friches industrielles et l'aménagement de parkings paysagers.

La ville s'engage aujourd'hui dans une nouvelle démarche visant à améliorer les abords des commerces de proximité. Les espaces de stationnement et les rues commerçantes se voient accompagnés de massifs de vivaces et désormais de structures verticales de plantes grimpantes.

** Rue Salengro, Parking Don Bosco, Rue Gambetta, abords de la Bibliothèque, Parking Chanzy, abords des écoles ...*





3 - Les axes structurants :

Espaces de représentation

Ces linéaires plus ou moins paysagers selon leur largeur sont ponctués de giratoires fleuris :

Parfois adossé à une structure taillée d'arbustes, ce fleurissement de vivaces et d'annuelles fait l'objet d'un entretien horticole.

Les linéaires, quant à eux, font l'objet d'une gestion plus écologique : si on retrouve des haies de charmilles ou des arbres taillés, le fleurissement laisse la place à des accotements enherbés ou à des prairies fleuries

** Boulevard du 8 Mai 1945, Rue de l'Université, Rue Stéphenson, Rue de Valenciennes, ...*

4 - Les quartiers résidentiels :

Espaces de vie et de convivialité

Dans ces quartiers, les pelouses, arbres et arbustes se substituent au fleurissement horticole. La gestion y devient plus écologique avec un soin particulier pour les espaces de proximité.

Si dans les rues étroites la taille des arbres s'impose, dès lors que l'espace le permet les arbres retrouvent un port naturel.

** Ronsard, Negrier, Château d'eau, Maupassant, ...*



5 - Les parcs paysagers et liaisons douces :

Lieux de détente et de loisirs au cœur de la nature

Ces espaces de nature, où l'on accepte plus ou moins la végétation spontanée, sont des supports indispensables pour sensibiliser la population à la gestion écologique : animations, ateliers, signalisation ...

La forte fréquentation des sites impose ponctuellement un entretien plus traditionnel et l'implantation de mobilier de repos et de propreté.

Si la fréquence des passages des jardiniers a été réduite, le passage du service propreté a été renforcé.

** Parc Bois Thierry, Base de Loisirs, Passage Nieuw, ...*

6 - Les espaces de nature :

Espaces écologiques, naturels et sauvages

Ici la gestion écologique prend toute sa dimension. Les projets de trame verte ont conforté cette volonté. Les sites font l'objet de mesures de préservation.

Les plantes d'essences locales et la végétation spontanée sont des incontournables.

** Extension de la Base de Loisirs, Boisement du crématorium, Chemin d'Audencourt...*

7 - Les terrains de sport et cimetières : Ces sites, à forte exigence d'entretien du fait des enjeux culturels, font l'objet d'une délégation de gestion depuis 2016.



L'HYPER CENTRE ET LES EQUIPEMENTS PUBLICS ESPACES DE REPRESENTATION



Dans le cadre de la mise en place de la gestion différenciée, la ville de Caudry a considérablement diminué la quantité de contenants.

Cette démarche s'est accompagnée d'une véritable réflexion sur le rôle et la fonction du fleurissement horticole et sur la hiérarchisation des espaces.

Ainsi le fleurissement d'annuelles hors sol se concentre principalement en centre ville et aux abords des lieux d'accueil de « prestige » :

- Place du Général de Gaulle
- Abords des équipements publics de centre ville
- Abords de la Basilique
- Abords de la Gare
- Abords du Palais des Sports

Il participe à la valorisation de l'architecture et du patrimoine et souligne la présence des équipements .

